ALGED
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE





CATALOGUE
DE FORMATIONS

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE





Septembre
2026



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

L'ALGED

Créée en septembre 1954, l'ALGED est l'Association Lyonnaise de Gestion d'Etablissements pour personnes Déficientes. Notre métier consiste à accompagner des personnes en situation de handicap, de la petite enfance jusqu'à la fin de la vie, pour leur **permettre un maximum de bien-être, d'autonomie et d'autodétermination.**

Notre zone d'action s'étend sur le département du Rhône et la Métropole de Lyon.

En chiffres : l'ALGED, c'est 30 établissements et services, 1 448 places, 550 salariés et 200 bénévoles au service des personnes concernées.

ALGED COMPETENCES

Créé en 2021, ALGED Compétences est un organisme de formation dédié aux **personnes en situation de handicap** et à leurs accompagnants.

Fondé par notre équipe de professionnels de l'ALGED, fortement engagés pour l'insertion et la formation professionnelle, l'organisme bénéficie de 12 années d'expertise dans la formation des travailleurs d'ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail).

Dès notre origine, nous nous sommes engagés à offrir des formations **adaptées et de qualité, conçues pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap**. Chaque formation est conçue pour être interactive et pratique, favorisant ainsi l'échange d'expériences et le développement de compétences concrètes.

La qualité de nos formations est reconnue par la **certification Qualiopi**, garantissant un niveau élevé d'exigence dans nos méthodes et nos programmes.
L'objectif d'ALGED Compétences est de créer **un cadre propice à l'apprentissage et à l'autonomie des apprenants, leur permettant de devenir les principaux acteurs de leur parcours d'évolution professionnelle**.

Aujourd'hui, toute l'équipe d'ALGED Compétences est fière de vous présenter une nouvelle offre de formations **sur-mesure et adaptables**, organisables en **Inter-établissement ou en Intra**.

Ensemble, continuons à bâtir un avenir inclusif et épanouissant pour tous.

L'équipe ALGED Compétences

Sommaire

Chiffres clés et témoignages p.6

Projet professionnel

NOUVEAU • Mieux connaître le milieu ordinaire de travail p.8

NOUVEAU • Préparation au stage en milieu ordinaire p.10

NOUVEAU • Les savoir-être professionnels p.12

Vie sociale et citoyenne

• Être délégué des travailleurs en ESAT p.14

• Être représentant au Conseil de la Vie Sociale p.16

• Être représentant au sein de l'instance mixte p.18

• Autonomie dans les formalités administratives p.20

• La citoyenneté p.22

NOUVEAU • Être acteur de son projet professionnel p.24

• Préparer sa fin de carrière p.26

• Préparer son quotidien à la retraite p.28

• Communication, expression et relation p.30

Développement de la personne

• Affirmation de soi p.32

• Autodétermination p.34

• Sensibilisation à l'autodétermination p.36

• Sensibilisation à l'autodétermination niveau 2 p.38

NOUVEAU • Sensibilisation au consentement p.40

Santé et sécurité

• Prévention des risques physiques du travail p.42

• Prévention des risques du numérique p.44

• Se préserver de l'actualité anxiogène p.46

• Maitriser le stress p.48

• Sensibilisation à l'hygiène et à l'image de soi p.50

NOUVEAU • Sensibilisation à la sécurité dans les déplacements p.52

NOUVEAU • Prévention des conduites à risques p.54

Compétences métiers

NOUVEAU • Utilisation du transpalette en sécurité p.56

NOUVEAU • Utilisation du gerbeur en sécurité p.58

Règlement intérieur P.60

Chiffres clés en 2024,

829
apprenants formés

1 040
heures de formations réalisées

93%
de satisfaction

Témoignages

J'ai apprécié comprendre les influences extérieures .

Sensibilisation à l'autodétermination
Mai 2024

J'ai apprécié débattre sur des sujets de citoyenneté, présenter mes idées et écouter celles des autres.

Citoyenneté
Janvier 2024

J'ai beaucoup appris sur le cyberharcelement. Je ferai plus attention à ce que je fais sur le net.

Prévention des risques numériques
Mars 2024

J'ai pris conscience de mes attentes envers l'autre... ça me servira plus tard.

Autodétermination
Juin 2024

J'ai aimé la formation dans sa globalité. Vu que le rôle est nouveau, j'ai trouvé la formation nécessaire. Prendre conscience de mon rôle à venir est super.

Etre délégué des travailleurs
Mars 2024

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

PROJET PROFESSIONNEL

Mieux connaître le milieu ordinaire de travail

- Travailleurs d'ESAT
- 5 séances de 6 heures soit un total de 30 heures
- 1 jour par semaine
- 9h-12h puis 13h-16h
- Service d'Insertion Professionnelle de l'ALGED - Lyon 9e
- 6 participants maximum
- Pouvoir rester assis une journée entière en salle
- Nous consulter

Présentation

Dans le cadre du plan de transformation des ESAT, il est crucial d'outiller les travailleurs eux-mêmes pour comprendre et s'intégrer au milieu ordinaire de travail.

Cette formation est conçue pour offrir aux travailleurs d'ESAT **une compréhension approfondie des normes, des pratiques et des attentes du milieu ordinaire.** En les dotant de ces connaissances, nous visons à faciliter leur transition vers ces nouveaux environnements professionnels, tout **en favorisant leur inclusion et leur épanouissement dans ces cadres de travail plus diversifiés.**

Grâce à cette formation, les travailleurs d'ESAT seront mieux préparés à appréhender et à évoluer dans le milieu ordinaire de travail.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les spécificités du milieu ordinaire de travail
- Acquérir des connaissances sur les différentes structures professionnelles
- Explorer les attentes et les normes du milieu ordinaire de travail
- Développer des compétences pour une transition réussie vers le milieu ordinaire
- Se projeter dans une évolution professionnelle réaliste

Programme

Introduction au milieu ordinaire de travail
- Définition et caractéristiques. Comparaison avec le milieu protégé

Structures et acteurs du milieu ordinaire
- Entreprises, associations, administrations
- Rôles des employeurs, collègues, responsables RH, les acteurs du handicap au travail...

Attentes et normes du milieu ordinaire
- Éthique professionnelle et comportement en milieu ordinaire de travail
- Horaires, responsabilités, relations professionnelles

Compétences transférables
- Identification des compétences ESAT applicables dans le milieu ordinaire
- Développement de nouvelles compétences au contexte du milieu ordinaire

Gestion du handicap en milieu ordinaire
- Dois-je parler de mon handicap
- Analyse de cas concrets pour une meilleure compréhension des enjeux

Réfléchir à son projet : exercices pratiques et mises en situation
- Présentation de ses projets et perspectives
- Etayage du projet, repérage des acteurs et ressources pouvant aider dans la réalisation des projets
- Repérage des compétences pratiques à développer et nécessaires pour le projet

Méthode pédagogique

- Présentations interactives
- Études de cas
- Travaux de groupe
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif et individuel
- Compte-rendu de fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Tatiana VERRES
Formatrice et psychologue sociale et cognitive, spécialisée en psychologie du travail et formée aux Thérapies Comportementales et Cognitives

Pour aller plus loin

Formation Préparation au stage en milieu ordinaire

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

Septembre 2026
Organisme de formation enregistré sous le N° : 84691898669 - Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

PROJET PROFESSIONNEL

Préparation au stage en milieu ordinaire

Travailleurs d'ESAT ou jeunes en IME en section pré-professionnelle

35 heures de formation puis stage

4 demi-journées en salle, puis 1 mois de formation en situation de travail

A définir

Service d'Insertion Professionnelle de l'ALGED - Lyon 9
puis en milieu ordinaire

8 participants maximum

Avoir le souhait de découvrir le milieu ordinaire de travail.
Avoir au moins 18 ans

Nous consulter

Présentation

Dans le cadre du plan de transformation des ESAT, les travailleurs qui le souhaitent doivent avoir un accès facilité aux expériences de travail en milieu ordinaire (stages, mises à disposition) pouvant déboucher ensuite sur une insertion professionnelle durable. Les personnes accompagnées en IME, en SAJ et en SESSAD peuvent avoir les mêmes demandes.

Afin de faire de ces stages des expériences réussies et valorisantes, les personnes ont besoin de se former au préalable sur les attendus des employeurs notamment en termes de savoir-être, et aux techniques de recherche de stage. Ensuite quand le projet de stage est confirmé, les stagiaires ont besoin d'apports et de soutien pour réussir cette immersion et en faire le bilan.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier ses qualités professionnelles et ses besoins d'aide ou de compensation
- Connaitre les attendus des employeurs du milieu ordinaire
- Identifier les métiers accessibles pour un stage ou une mise à disposition
- Réaliser son CV
- Rechercher les entreprises à cibler
- Se présenter à un employeur (avec un accompagnant)
- Pendant l'immersion en entreprise, savoir analyser les situations pour faire des retours

Programme

La formation s'articule autour de 3 séquences

Séquence 1 (en salle) : 4 demi-journées de 3,5h en collectif
- Se connaitre : identifier ses qualités professionnelles et ses besoins d'aide ou de compensation
- Les codes sociaux, le savoir-être attendu des employeurs du milieu ordinaire
- Les métiers accessibles pour un stage ou une mise à disposition
- Rédaction du CV
- Présentation et hygiène de soi
- Bilan de la séquence, décision de poursuite ou arrêt

Séquence 2 : une journée de 7h, par binôme
- Formation en situation de travail : mise en pratique des acquis lors d'une journée de travail dans les ateliers d'entrainement du SIP (Service d'Insertion Professionnelle)
- Mise au travail avec l'appui du formateur et des encadrants du SIP
- Entrainement aux exigences du milieu ordinaire de travail

Séquence 3 : 14h de formation-action
- Effectuer sa recherche de stage, se préparer à l'entretien de présentation, savoir demander les aménagements nécessaires
- S'organiser pour le stage (planning, transport...)
- Analyser le déroulement du stage, faire des retours réguliers au formateur
- Exprimer son point de vue lors du bilan avec l'employeur

Méthode pédagogique

- Formation qui allie temps collectifs et temps en individuel
- Méthode active et interactive
- Formation en situation de travail. Mises en pratique en situation réelle

Modalités d'évaluation

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan de stage
- Compte rendu de fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Chargé d'insertion professionnelle et formateur expérimenté auprès d'un public de travailleurs en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

PROJET PROFESSIONNEL

Les savoir-être professionnels

Personne en situation de handicap en ESMS* ou en EA**

12 heures de formation

4 demi-journées (possibilité de 2 jours)

A définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Aucun

Nous consulter

Présentation

Cette formation propose d'acquérir et de renforcer les compétences comportementales essentielles en milieu professionnel.

Par le biais de mises en situation et des exercices pratiques, les participants apprennent à mieux interagir et à adopter une attitude professionnelle constructive.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les règles simples de la vie au travail
- Adopter des comportements pour bien travailler avec les autres
- Améliorer la communication, la politesse, le respect
- Renforcer le bien-être, la confiance en soi et la qualité de vie au travail

ESMS : Etablissement et Service Médico-Social

EA : Entreprise Adaptée

Programme

Les règles de base pour vivre ensemble au travail
- Pourquoi il y a des règles au travail
- Les gestes simples du quotidien : dire bonjour, sourire, respecter l'espace de l'autre
- Identifier ce qui peut gêner ou mettre mal à l'aise les autres

La communication
- Parler calmement, attendre son tour pour parler
- Exprimer un besoin ou une difficulté

Les relations avec les collègues et les encadrants
- Respecter les consignes et les différences entre collègues
- Distinguer la place de chacun : travailleurs, encadrants, direction
- Rester en dehors des conflits / ne pas prendre les choses trop personnellement

Les codes sociaux en situation de travail
- Ponctualité et assiduité
- Hygiène, tenue adaptée
- Le règlement, ce qui est permis / pas permis
- Travail en équipe : aider, ranger, partager le matériel

Gérer les conflits et les moments difficiles
- Identifier un conflit
- Repérer les personnes à qui demander de l'aide
- Comment dire « stop » calmement

Bilan et engagement personnel
- Ce que chacun peut faire pour continuer à progresser
- Engagement verbal simple : « Je vais faire attention à… »

Méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques, adaptés, en salle de formation
- Exercices, mises en pratique sur site et échanges sur les expériences vécues
- Livret pédagogique (avec liste des comportements valorisés / interdits au travail)

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Compte rendu de fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formateur expérimenté auprès d'un public de travailleurs en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Être délégué des travailleurs en ESAT

Travailleurs en ESAT, élus à la fonction de délégué des personnes

2 jours, soit 14 heures
En option : 4 séances complémentaires de 2h étalées sur l'année

Possibilité de demi-journées

9h-12h puis 13h-16h

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Être élu à la fonction de délégué des personnes

Nous consulter

Présentation

Dans le cadre de la loi du 21 février 2022, le décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 prévoit **l'élection de représentants des personnes accompagnées en ESAT. Ces délégués auront à recueillir et transmettre les demandes individuelles de leurs collègues et siègeront à l'Instance mixte mise en place par ce même décret.**
Dans ce cadre, les ESAT ont à former les travailleurs à ces nouvelles fonctions et à les accompagner.
La formation proposée vise à permettre aux élus, délégués des travailleurs, d'exercer leur mission de représentation de leurs collègues.

Objectifs pédagogiques :

- Définir le rôle du délégué des personnes et ses limites
- Identifier le contexte dans lequel se réalise la mission, le rôle de l'Instance mixte et du CVS
- Connaître les principaux droits et devoirs des personnes accompagnées en ESAT.
- Acquérir des savoirs-être adaptés à la réalisation de la mission : prendre du recul face aux demandes relayées, expliquer ses limites, relayer, respecter l'exigence de confidentialité, gérer les affects induits par la mission
- S'organiser pour exercer sa mission, gérer ses temps de délégation

Programme

Séquence 1
- Droits des personnes accompagnées en référence à la loi 2002-2 et aux nouvelles dispositions du plan de transformation des ESAT
- Le statut du travailleur en ESAT
- Le rôle de l'Instance mixte
- Le rôle du CVS et la différence avec l'Instance mixte

Séquence 2
- Missions du délégué des travailleurs (devoirs, confidentialité, moyens d'action, limites)
- Notion de qualité de vie au travail, d'hygiène et sécurité au travail
- Outils et ressources sur lesquels s'appuyer

Séquence 3
- La communication sur son rôle de délégué
- L'accueil de ses collègues
- La transmission des demandes individuelles
- La communication avec les encadrants, avec la direction

Séquence 4
- L'organisation de ses temps de délégation, le travail avec les autres délégués
- Se protéger des affects difficiles liés à la mission
- Les lieux et personnes ressources pour passer le relai

En option, séquences 5 à 8
- Permettre, au cours de l'année, aux délégués d'échanger sur les problèmes rencontrés dans l'exercice de leur mission et leur apporter les soutiens formatifs nécessaires : explications du contexte, analyses de situation, gestion du stress

Méthode pédagogique

- Pédagogie active autour d'exercices pratiques, d'exemples concrets rattachés aux réalités de l'expérience des participants
- Supports de présentation en FALC, vidéos adaptées et remise d'un livret pédagogique

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif de fin de formation (présence souhaitée d'un encadrant)
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice en intervention sociale expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Être représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Représentants des usagers élus du CVS

3 jours, soit 18 heures

Possibilité de demi-journées

9h-12h puis 13h-16h

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Être élu titulaire ou suppléant de CVS

Nous consulter

Présentation

Cette formation est destinée aux élus titulaires ou suppléants des Conseils de la Vie Sociale. Elle apporte aux élus les connaissances et les moyens nécessaires pour porter la parole des personnes qu'ils représentent et assumer pleinement leur rôle.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le rôle des élus CVS
- Comprendre le fonctionnement en s'appuyant sur la réglementation
- Acquérir les compétences concernant la fonction de représentant
- Enrichir leur pratique de délégué via des outils de communication et de partage
- Assurer une fonction de représentant avec une démarche et des outils
- Participer à la dynamique collective entre élus au CVS et avec les usagers de l'établissement
- Préparer et réaliser les actions après la réunion du CVS
- Identifier le rôle de l'instance mixte

Programme

Le conseil à la Vie Sociale
- La composition du CVS
- Les élections
- Le rôle du CVS

Être représentant du CVS
- Le rôle de chaque représentant (Président, Délégué, Secrétaire)
- Le comportement attendu

La réunion du CVS
- La préparation d'une réunion
- Les outils de recueil des questions / propositions / observations
- Le déroulement de la réunion : la prise de paroles et la prise de notes
- L'écriture du compte-rendu
- Le retour aux collègues des propos tenus au CVS

L'Instance mixte
- La composition de l'Instance mixte
- Le rôle de l'instance mixte
- La participation des représentants CVS

Être délégué, c'est communiquer
- Qu'est-ce que « communiquer » ?
- Les différentes formes de communication

Méthode pédagogique

- Alternance d'apports théoriques, de mises en pratique et d'analyses communes
- Méthode pédagogique essentiellement active et participative
- Apports théoriques pour susciter réflexions et questionnements des participants
- Remise d'un livret qui reprend le contenu théorique

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation (présence souhaitée d'un encadrant)
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice en intervention sociale expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Être représentant au sein de l'instance mixte

Travailleurs d'ESAT

2 jours, soit 14 heures

Possibilité de 4 demi-journées

A définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Être élu participant à l'instance mixte

Nous consulter

Présentation

Dans le cadre de la loi du 21 février 2022, le décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 prévoit la mise en place dans tous les ESAT d'une **instance mixte consultative au sujet de la santé, la sécurité, la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels**.

Cette instance regroupe des représentants des salariés encadrants et des personnes accompagnées (délégués des travailleurs et représentants au CVS). La formation proposée vise à permettre à ces élus d'exercer leur mission au sein de cette nouvelle instance.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le rôle et le fonctionnement de l'instance mixte
- Savoir prendre sa place dans l'instance
- Acquérir les notions clés relatives aux compétences de l'instance en matière de santé et de sécurité au travail, de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail

Programme

Séquence 1
- Le rôle de l'instance mixte : compétences, champ d'action et limites
- La composition de l'instance : statuts et rôles de chacun des membres
- Le fonctionnement de l'instance et le règlement intérieur
- La préparation de l'instance, se positionner pendant l'instance, rendre compte

Séquence 2
- Définition de la santé et la sécurité au travail
- Les obligations respectives de l'employeur et des travailleurs
- La prise en compte du handicap dans la santé et la sécurité au travail
- Etude des situations professionnelles mettant en jeu la santé et la sécurité au travail

Séquence 3
- Les différents types de risques professionnels
- La prévention : rôle de l'employeur, rôle des travailleurs
- La prise en compte du handicap dans les risques professionnels
- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Séquence 4
- Les critères d'évaluation de la qualité de vie au travail
- Les éléments favorables et défavorables pour la qualité de vie au travail
- La prise en compte du handicap dans la qualité de vie au travail
- Etude des situations professionnelles mettant en jeu la qualité de vie au travail

Méthode pédagogique

- Pédagogie active autour d'exercices pratiques, d'exemples concrets rattachés aux réalités de l'expérience des participants
- Jeu spécifique adapté
- Supports de présentation en FALC, vidéos adaptées et remise d'un livret pédagogique

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation (présence souhaitée d'un encadrant)
- Compte rendu de fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice en intervention sociale expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Autonomie dans les formalités administratives

de la vie courante et professionnelle

- Travailleurs d'ESAT
- 3 jours, soit 21 heures
- Planning à définir avec l'établissement
- Horaires à définir
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 8 participants maximum
- Être capable de lire et remplir un formulaire
- Nous consulter

Présentation

Cette formation permet de développer l'autonomie dans l'approche des différentes formalités administratives de la vie courante et professionnelle.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents organismes administratifs auprès desquels les personnes accompagnées réalisent leurs démarches
- Comprendre le fonctionnement des aides octroyées
- Utiliser internet pour effectuer des démarches administratives en ligne
- Se protéger face aux différentes démarches abusives

Programme

Démarches professionnelles dans le cadre de l'ESAT

- Contrat de soutien et d'aide par le travail
- Gestion administrative et règles à respecter (congés, arrêt maladie, fiche de paie)
- Développement des compétences (demander une formation professionnelle, accéder à son CPF, postuler à une formation)
- Se protéger contre les arnaques : démarchage commercial forcé, escroquerie au CPF…

Démarches administratives de la vie courante

Police, mairie, domaine bancaire, MDMPH, CAF (prime d'activité, AAH, APL, allocations familiales), Sécurité sociale / CPAM

Démarches administratives en ligne ou sur smartphone

CAF, Impôts, Sécurité sociale (application smartphone Ameli), Mairie, MDMPH

Méthode pédagogique

- Apports théoriques avec exemples concrets et vidéos
- Travail en binôme, interaction entre les participants par des échanges d'expérience jeux / témoignages
- Création d'un classeur avec les documents utiles à la vie quotidienne (papiers administratifs et/ou formulaires)

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Jérôme RONCHI

Formateur et chargé d'insertion professionnelle, expérimenté auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

La citoyenneté

Être citoyen, connaître ses droits et ses devoirs

Personnes accompagnées en ESAT ou en ESMS

2 jours, soit 12 heures

Planning à définir avec l'établissement

9h-12h puis 13h-16h

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

10 participants maximum

Pas de pré-requis

Nous consulter

Présentation

Depuis les lois du 02 janvier 2002 et du 11 février 2005, les notions de droit, de devoir et de responsabilité des travailleurs handicapés sont au cœur des accompagnements.
Mieux comprendre la citoyenneté est la première étape pour être autonome et pour agir en tant que citoyen.
Cette formation doit permettre à chaque apprenant d'identifier et de s'approprier les droits et les devoirs de tout citoyen afin de développer une attitude responsable, tant dans sa vie personnelle que professionnelle.

Objectifs pédagogiques :

- Définir la citoyenneté, s'approprier les notions de civisme, de responsabilité et de citoyenneté
- Prendre conscience de ses droits et de ses devoirs civiques
- Adopter une attitude responsable et de participation à la citoyenneté
- Être citoyen dans son environnement professionnel

Programme

La citoyenneté, qu'est-ce que c'est ?

Être citoyen, cela implique des droits et des devoirs
- Quels sont mes droits ? (Droit de vote, liberté d'expression, droit à une retraite...)
- Quels sont mes devoirs ? (Respecter la loi, le règlement de mon établissement, payer des impôts...)

Comment je peux adopter une attitude responsable ?
- Mes engagements (la vie associative...)
- Les gestes écologiques

La vie au travail
- Réflexion collective sur la citoyenneté au quotidien en ESAT

Comprendre la représentation sur le lieu de travail
- Quel est le rôle des représentants de l'ESAT : CVS, délégué....
- Qu'est-ce qu'être représentant ?

Méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Coopération et réflexion par petits groupes
- Echanges d'expériences
- Livret stagiaire adapté

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice en intervention sociale expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Être acteur de son projet personnalisé

Personnes accompagnées en ESAT

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

3 jours, soit 18 heures

8 participants maximum

Planning à définir

Pas de pré-requis

Possibilité de 6 demi-journées

Nous consulter

Présentation

L'élaboration du projet personnalisé est un pilier de l'accompagnement des travailleurs en ESAT, elle est inscrite dans la loi. Elle est basée sur une rencontre annuelle entre le travailleur et les encadrants de l'ESAT, et se traduit par des objectifs partagés.

Les personnes accompagnées, premières concernées, sont invitées à être actrices dans le processus d'élaboration de leur projet : exprimer leurs attentes et leurs besoins, puis participer aux actions mises en place.

Cette formation vise à **donner du sens à ce projet et à en faire un outil d'affirmation de leurs aspirations.**

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le sens du projet personnalisé
- Identifier et exprimer ses aspirations
- Affirmer et argumenter ses choix
- Connaître et prendre sa place dans la procédure d'élaboration du projet personnalisé
- Savoir tirer des enseignements du bilan du projet précédent

Programme

Séquence 1
- Les droits des personnes accompagnées en termes d'individualisation des accompagnements et de participation sociale
- Evaluation du degré d'engagement des participants dans leur projet
- Expériences des participants concernant leur projet personnalisé
- Le sens du projet personnalisé : à quoi il sert, pourquoi il est important

Séquence 2
- La notion d'autodétermination
- Les influences qui guident les choix
- Connaissance et affirmation de soi

Séquence 3
- Analyse de son parcours, reconnaître ses compétences, exprimer ses besoins

Séquence 4
- Ses aspirations en tant que travailleur d'ESAT et potentiellement de salarié en milieu ordinaire
- Choix et conséquences, évaluation des risques
- Les étapes de réalisation d'un projet.

Séquence 5
- Les objectifs et les moyens du projet personnalisé
- Le processus d'élaboration du projet
- Sa place d'acteur dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet

Séquence 6
- Communication professionnelle : se présenter, présenter son projet et l'argumenter.
- Bilan de formation en présence d'un encadrant de l'ESAT

Méthode pédagogique

- Pédagogie active fondée sur les interactions dans le groupe, des exercices de mise en pratique et des jeux de rôle.

Modalités d'évaluation

- Mise en situation
- Quiz début et fin de formation
- Compte rendu de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice expérimentée auprès du public en situation de handicap, notamment travailleurs d'ESAT.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Préparer sa fin de carrière

Travailleurs d'ESAT

3 séances de 3h30
soit 10h30

Planning à définir
avec l'établissement

9h-12h30

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Être entre 2 à 5 ans
avant la fin de carrière

Nous consulter

Présentation

La complexité du départ à la retraite, notamment des travailleurs en situation de handicap en ESAT, implique de nouveaux enjeux comme celui de l'accès à la retraite et leur accompagnement dans cette démarche.

Cette formation permet aux travailleurs d'ESAT de se projeter sur la fin de leur carrière en préparant leur départ à la retraite.
Par des apports théoriques et des échanges, ils appréhendent ce « saut vers l'inconnu » **à travers différents aspects : psychologique, social, financier et administratif**.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les conditions d'accès à la retraite
- Apprendre les modalités de départ à la retraite
- Repérer les impacts du départ à la retraite
- Penser et appréhender la réorganisation du quotidien

Programme

Principe de retraite en France
- Le vocabulaire utilisé
- Les principales dates à retenir
- L'organisation du système de retraite en France

Etre bien préparé à sa future vie de retraité
- Les conséquences du passage à la retraite
- Les stratégies pour limiter les conséquences négatives
- Les lieux ressources

Déposer sa demande de retraite
- Les étapes d'une demande de retraite
- Les ressources mobilisables

Méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques adaptés
- Mises en situation
- Echanges et débats

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrice expérimentée auprès du public en situation de handicap, notamment travailleurs d'ESAT

Pour aller plus loin

Formation Préparer son quotidien à la retraite

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

VIE SOCIALE ET CITOYENNE

Préparer son quotidien à la retraite

- Travailleurs d'ESAT
- 3 séances de 3 heures soit 9 heures
- Planning à définir avec l'établissement
- 9h-12h puis 13h-16h
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 10 participants maximum
- Être dans l'année de son départ à la retraite
- Nous consulter

Présentation

Prendre sa retraite constitue une grande étape de la vie. À la retraite le rythme de vie n'est plus le même, on ne voit plus les mêmes personnes et on a beaucoup plus de temps.

On peut être à la fois content et inquiet.
La formation permet de **penser à tous les changements à venir et à s'y préparer.**

Objectifs pédagogiques :

- Exprimer et partager les sentiments éprouvés face au passage à la retraite et à l'avancée en âge.
- Anticiper l'organisation de sa vie de retraité.
- Prévenir les risques sur la santé liés au passage à la retraite.

Programme

Représentations et impacts psycho-sociaux de la retraite
- Les représentations de la vie de retraité et de la vieillesse
- L'impact du changement de statut pour soi et pour l'entourage
- Les émotions à l'approche de la retraite

Préparation au changement de vie
- Les changements à la retraite : horaires, personnes rencontrées, activités…
- Ce qui ne change pas à la retraite : maintien d'activités, entourage familial, amical…
- Les centres d'intérêts, les opportunités offertes par la retraite
- Les lieux ressources
- Mon emploi du temps à la retraite

Prendre soin de sa santé à la retraite
- Impacts possibles des changements de rythme sur le sommeil, l'alimentation et l'activité physique
- Impacts de l'avancée en âge
- Principes généraux de prévention

Méthode pédagogique

- Pédagogie active fondée sur les interactions dans le groupe
- Ateliers, vidéos, supports pédagogiques en FALC
- Outils construits avec les stagiaires

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif et individuel en fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice en intervention sociale expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Communication, expression et relation

Bien communiquer pour améliorer ses relations

Travailleurs d'ESAT

6 séances de 3 heures
+ 1 séance de restitution individuelle
soit 18h30 par personne

Planning à définir
avec l'établissement

Horaires à définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Être volontaire pour la formation
Base en lecture-écriture

Nous consulter

Présentation

Découvrir et exercer de nouvelles habiletés psychosociales utiles pour interagir efficacement et en harmonie avec l'autre.
La formation proposée vise à favoriser les relations harmonieuses et la communication efficace par un **entrainement des habiletés : écoute, expression, bienveillance…**

Les plus de la formation

Une approche basée sur plusieurs champs d'expertises : la psychologie, la CNV (Communication Non Violente), l'écoute active et la PNL (Programmation Neuro-Linguistique)

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer sa capacité à se centrer et à écouter avant de parler
- Recevoir une consigne et savoir reformuler, structurer, repérer les points les plus importants
- Comprendre les attendus sociaux, mobiliser des niveaux de langue ajustés et contrôler ses réactions spontanées
- Structurer ses idées
- Réagir à une contrariété, une tension, un conflit
- Gagner en clarté et en formulation de ses idées à l'oral : approche de l'argumentation

Programme

Exprimer son point de vue
Séance d'introduction à la Communication : lors de cette séance, les participants découvrent les bases de la Communication Non violente (CNV).

Formuler une demande
Cette séance centrée sur la demande permet aux participants de mieux se connaître, de développer l'empathie à l'égard des besoins des autres, de s'entrainer à s'exprimer sans stress.

Accueillir / exprimer une remarque
Par un travail de repérage du discours et d'élaboration de leur pensée, les participants apprennent à formuler une remarque bienveillante.

Réagir à une contrariété
Cette séance met en perspective le ressenti émotionnel et les attentes afin de faciliter l'expression de sa contrariété sur un registre bienveillant.

Exprimer son désaccord
Cette séance met en perspective les pensées et les paroles, par des techniques favorisant l'expression authentique et constructive pour gérer le désaccord sans entrer dans le conflit.

Communiquer pour mieux coopérer
Lors de cette dernière séance, l'ensemble des compétences sont retravaillées par de la pratique en situation, en lien avec le travail.

Bilans individuels en fin de parcours
Restitution tripartite (avec un encadrant de l'ESAT) de 30 minutes par participant.

Méthode pédagogique

Pédagogie active autour d'exercices pratiques, d'exemples concrets rattachés aux réalités de l'expérience des participants. En inter séances, des exercices pourront être donnés aux participants afin d'élaborer et favoriser une préparation de soi à communiquer ou d'entrainer une nouvelle compétence en situation.

Modalités d'évaluation

- Quiz et mises en situation
- Bilans collectifs en fin de formation à l'oral
- Bilans individuels : restitution tripartite suivie d'un compte rendu écrit.
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Anne-Cécile CHARLIN
Formatrice et psychologue du travail, praticienne en PNL et formée aux thérapies comportementales et cognitives.
Expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Affirmation de soi

Une étape vers l'autodétermination

Personnes accompagnées en ESAT et en ESMS

8 séances de 2,5 heures soit un total de 20 heures

Planning à définir avec l'établissement

Horaires à définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

10 participants maximum

Être volontaire pour la formation

Nous consulter

Présentation

L'affirmation de soi consiste en la capacité à formuler de façon directe et adaptée ses émotions et ses pensées tout en respectant celles des autres.

Cette formation propose de développer des compétences communicationnelles, notamment de s'affirmer dans le cadre de travail.

Objectifs pédagogiques :

- Développer des compétences d'expression : exprimer son point de vue, écouter celui de l'autre, affirmer ses attentes et ses refus, communiquer avec des inconnus, répondre à une critique ou une remarque...
- Prendre conscience de l'impact de sa communication verbale et non-verbale, changer les schémas de fonctionnement inadaptés
- S'entraîner à une pratique basée sur des exercices simples et reproductibles dans tous les contextes de la vie
- Développer la confiance en soi et un regard différent sur son propre handicap, sur celui de l'autre, et sur la relation

Programme

- Introduction sur l'affirmation de soi : expression de besoins / difficultés rencontrées par les participants. Identifier les types de profils agressif, manipulateur, passif, affirmé
- Exprimer ses émotions et recevoir les réactions de l'autre
- Ecoute active, techniques et intérêts
- Formuler une demande, un refus
- Formuler un feed-back et recevoir une critique, une remarque
- L'autodétermination : la question de l'influence et de la place des choix, la légitimité, changer les croyances sur soi-même, agir pour être reconnu en tant qu'adulte

Les plus de la formation

Deux formatrices sont présentes en permanence.
Une approche basée sur plusieurs champs d'expertises : le handicap au travail, la psychologie, les sciences cognitives, les thérapies cognitivo- comportementales.

Méthode pédagogique

- Méthode active et participative
- Apports théoriques
- Exercices et jeux de rôles
- Temps d'échange

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrices et psychologues spécialisées en psychologie du travail et formées aux Thérapies Comportementales et Cognitives.
Expérimentées auprès du public en situation de handicap.

Pour aller plus loin

Formation Autodétermination

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Autodétermination

Choisir, décider, agir de manière autonome et responsable

Personnes en situation de handicap

6 séances de 3 heures
soit un total de 18 heures

Planning à définir
avec l'établissement

Horaires à définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Avoir suivi la sensibilisation à l'auto-détermination. Avoir identifié des situations concrètes de blocage

Nous consulter

Présentation

La capacité d'agir est un fondement de l'autodétermination qui se définit par l'aptitude à gouverner sa vie en tenant compte de ses propres capacités. En quelque sorte, **être acteur de sa vie et faire des choix, de façon appropriée.**
L'objectif de cette formation est d'amener les participants à augmenter leur propre motivation vers l'autodétermination et à acquérir des outils pour y parvenir.

Les plus de la formation

Une approche basée sur plusieurs champs d'expertises : le handicap au travail, la psychologie, les sciences cognitives, les thérapies cognitivo-comportementales.

Objectifs pédagogiques :

- Développer ses capacités à réfléchir par soi-même : mener une réflexion en tenant compte des différentes sources pouvant nous conduire à faire des choix
- Prendre conscience de l'impact de ses choix dans sa vie et apprendre à choisir
- Sortir de l'impuissance acquise, ce conditionnement qui conduit à accepter les défaites sans aucune résistance et à se prédire un échec sans avoir essayé
- Utiliser les nouvelles compétences dans la vie professionnelle et la vie privée

Programme

Apprendre à choisir

- Se questionner pour choisir de manière responsable
- Connaître les choix possibles, les conséquences de chaque option, les ressources existantes, les délais de réflexion. Faire des choix d'adulte responsable

Dépasser mes idées reçues

- D'où viennent-elles ? Qui m'influence ? Qu'est-ce que je gagne ou perds si je change mon point de vue ?

Prendre des décisions pour soi

- Quand je demande conseil à quelqu'un, qu'est-ce que j'attends de lui ?
- Quels sont les bénéfices / risques de décider par soi-même ?

Expérimenter la prise de décision

- Prendre des risques, essayer, faire des erreurs. Suis-je prêt à me tromper ?
- Explorer ses peurs et ses croyances. Mettre en place son plan d'action d'expérimentation individualisé avec l'aide du groupe.

Solliciter de l'aide

- Identifier les personnes ressources, les personnes de confiance
- Repérer un discours rassurant et tourné vers l'autodétermination

Construire mon projet

- A partir d'un projet précis, chaque participant élabore les recherches et un plan d'actions concret, à l'aide d'une méthode guidée en séance et en inter-séances.

Méthode pédagogique

- Méthode active et participative
- Apports théoriques
- Mises en situation, jeux de rôles et temps d'échange

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrice et psychologue spécialisée en psychologie du travail et formée aux Thérapies Comportementales et Cognitives.
Expérimentée auprès du public en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Sensibilisation à l'autodétermination

Choisir, décider, agir de manière autonome et responsable

- Travailleurs d'ESAT
- 6 heures de formation
- Planning à définir avec l'établissement
- Horaires à définir
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 10 participants maximum
- Aucun pré-requis
- Nous consulter

Présentation

Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre du plan de transformation des ESAT réaffirmant la nécessité de renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes en ESAT, notamment en lien avec leur parcours professionnel.

L'objectif est de déclencher l'envie de devenir acteur de sa vie et d'agir en « Être autodéterminé ».

Objectifs pédagogiques :

- Définir l'autodétermination, s'approprier les notions de choix et de capacité d'agir
- Prendre conscience de ses blocages et de ses ressources
- Identifier les différentes formes d'influence et leurs effets
- Favoriser une attitude plus responsable dans les choix de vie et l'orientation professionnelle
- Redéfinir sa relation à l'autorité (éducateurs, familles)

Programme

- **Brainstorming** : capacité d'agir, de décider, autodétermination. De quoi s'agit-il ?

- **Atelier 1** : choisir / décider, mon profil (ses avantages & ses inconvénients)
A partir de situations courantes, les participants sont invités à découvrir leur profil de fonctionnement dans les situations de choix.

- **Atelier 2 :** dans la vie, qui m'influence ?
Au travers d'un jeu style Cluedo-des-influenceurs, les participants découvrent les différentes formes d'influences et leurs effets sur leur capacité à choisir / décider / agir par eux-mêmes.

- **Atelier 3** : choisir, c'est d'abord connaître les options !
A partir de situations fictives ou réelles, les participants sont invités à élaborer une réflexion autour des choix possibles, enrichissant leur vision par le partage des points de vue et par des outils pratiques d'aide au choix et à la résolution de problèmes.

Méthode pédagogique

- Présentation (projection en salle)
- Mises en situation, jeux de rôles, jeux de plateau
- Exercices pratiques et ludiques adaptés (en binôme ou en groupe)
- Echanges – débats

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrice et psychologue spécialisée en psychologie du travail et formée aux Thérapies Comportementales et Cognitives.
Expérimentée auprès du public en situation de handicap.

Pour aller plus loin

Formation Autodétermination
Formation sensibilisation à l'autodétermination niveau 2

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Sensibilisation à l'autodétermination niveau 2

- Travailleurs d'ESAT
- 6 heures de formation
- Planning à définir avec l'établissement
- 9h-12h puis 13h-16h
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 10 participants maximum
- Avoir suivi la formation sensibilisation à l'autodétermination
- Nous consulter

Présentation

Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre du plan de transformation des ESAT pointant la nécessité de renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes en ESAT notamment en lien avec leur parcours professionnel. Elle succède à la sensibilisation niveau 1.

Dans cette phase avancée de sensibilisation à l'autodétermination, nous élevons le niveau d'appropriation de ce concept.
Après avoir suscité l'envie d'être autodéterminé dans la première étape, cette seconde phase vise à guider les participants dans une exploration plus fine de ce concept.

L'objectif est d'amener les participants à approfondir ce concept à travers des études de cas personnalisées, des jeux et l'utilisation d'outils concrets pour **intégrer l'autodétermination dans leur quotidien.**

Objectifs pédagogiques :

- Affiner la connaissance du concept de l'autodétermination,
- S'habituer à l'utiliser au quotidien
- Renforcer sa motivation pour l'autodétermination
- Anticiper le résultat de ses propres décisions

Programme

· **Atelier 1** : approfondissement du concept de l'autodétermination. À travers un jeu de plateau, les participants explorent les quatre caractéristiques interdépendantes de l'autodétermination, à savoir l'autonomie, l'empowerment psychologique, l'autorégulation et l'autoréalisation. Ils sont confrontés à des défis et des opportunités reflétant les réalités de la vie quotidienne.

· **Atelier 2** : les participants sont encouragés à réfléchir à leurs passions et à identifier ce qui les motive profondément dans leur vie professionnelle ou personnelle.

· **Atelier 3** : faire des choix, prendre des décisions et évaluer les conséquences de ses choix. Les participants s'appuient sur des outils tels que la matrice de décision pour évaluer objectivement les différentes options, en tenant compte des avantages et des inconvénients de chaque choix. L'objectif est de les aider à mettre en pratique l'idée d'anticiper les résultats de leurs décisions.

· **Atelier 4** : création de « L'Arbre des Projets Autodéterminés ». Outil ludique permettant aux participants de se créer une image mentale des objectifs à atteindre et des moyens qu'ils doivent mettre en place pour réaliser leurs buts.

Méthode pédagogique

La sensibilisation se déroule sous forme de mini-ateliers, mettant ainsi les participants en situation réelle et favorisant le développement de compétences concrètes en résolution de problèmes et en prise de décisions autonomes au sein de leur environnement professionnel, social ou personnel.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrice et psychologue spécialisée en psychologie du travail et formée aux Thérapies Comportementales et Cognitives.
Expérimentée auprès du public en situation de handicap.

Pour aller plus loin

Formation Autodétermination

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Sensibilisation au consentement

Vivre ensemble : un oui éclairé, un non respecté

- Personnes accompagnées en ESAT
- 6 heures de formation
- A définir
- 9h-12h puis 13h-16h
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 10 participants maximum
- Pas de pré-requis
- Nous consulter

Présentation

Dans le contexte actuel, il est nécessaire de renforcer la compréhension et le respect du consentement : accès facile à des contenus inappropriés, réseaux sociaux, certaines dynamiques relationnelles (pressions amicales ou affectives).

L'objectif de cette formation est de **sensibiliser les participants au rôle central du consentement dans les relations affectives, amicales et professionnelles.**
Cette journée vise à transmettre des outils concrets pour poser ses limites, savoir dire et entendre « non », tout en prenant conscience des cadres légaux liés au consentement.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les situations où le consentement est en jeu dans leur vie privée et professionnelle
- Dire non et accepter un non avec respect
- Mieux comprendre ses droits liés au consentement

Programme

Comprendre le consentement

- Qu'est-ce que le consentement ?
- Pourquoi est-il important dans les relations affectives, amicales, sociales mais aussi professionnelles ?
- Aperçu des lois encadrant le consentement et le harcèlement en France.

Le consentement dans les relations sociales et professionnelles

- Psychoéducation via un jeu de société : repérer les frontières entre la vie privée et la vie professionnelle, percevoir l'intrusion de l'autre dans ma vie privée (notamment via les réseaux sociaux et les moyens de communication numériques).
- Apprendre à refuser et à se protéger mais aussi à respecter la vie privée de l'autre**.**

Consentement, relations amicales et affectives

- Jeu de rôle ou vidéos : analyser des situations fictives pour repérer où le consentement est absent ou non respecté, en lien avec les relations amoureuses, la sexualité, la vie de couple, le respect de l'intimité, l'amitié… Débat : respect et écoute des limites.
- Activité ludique où des scénarios de pressions amicales seront proposés (exemple : achats pour des tiers, photos sur téléphones).
- Échanges en groupe : comment poser ses limites dans un cadre amical ?

Savoir dire non et entendre non

- Sensibilisation aux techniques de communication assertives tout au long des exercices.
- Mises en situation pour apprendre à refuser sans culpabilité et à accepter un refus.

Méthode pédagogique

- Présentation (projection en salle)
- Mises en situation, jeux de rôles
- Exercices pratiques et ludiques adaptés (en binôme ou en groupe)
- Echanges, vidéos-débats

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Mise en situation
- Compte rendu de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrice et psychologue sociale et cognitive, spécialisée en Psychologie du travail et formée aux Thérapies
Comportementales et Cognitives.
Expérimentée auprès du public en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Prévention des risques physiques du travail

Gestes et postures professionnels

- Travailleurs d'ESAT
- 6 heures de formation
- Planning à définir
 Possibilité de demi-journées
- Horaires à définir
- Dans vos locaux
- 12 participants maximum
- Aucun pré-requis
- Nous consulter

Présentation

Les travailleurs d'ESAT sont amenés, dans leur activité professionnelle à soulever, mobiliser, déplacer des charges plus ou moins importantes en volume et en poids. Ils peuvent également être amenés à travailler en position statique, susceptible de générer des troubles musculosquelettiques. L'objectif est d'amener les participants à limiter les risques physiques au travail.
Cette formation se réalise sur le lieu habituel de travail afin de permettre une adaptation fine des techniques de prévention.

Les plus de la formation

La présence des encadrants durant la formation est possible, même souhaitée par le formateur.

Objectifs pédagogiques :

- Assimiler les connaissances permettant d'effectuer les gestes professionnels de façon sûre et économique
- Analyser les contraintes et l'organisation d'une tâche professionnelle pour adapter son comportement
- Maîtriser une séquence d'échauffement à la prise de poste

Programme

Rappels théoriques

- Nécessité et intérêt de la prévention des risques physiques du travail à notre époque
- Anatomie, physiologie et mécanique nécessaires à la compréhension des risques physiques
- Principes de sécurité et d'économie, le geste juste en manutention

Applications pratiques

- Echauffement, acquisition d'un programme de 4 minutes à réaliser à la prise de poste
- Pratique de manutention, parcours avec charges diverses
- Etude de cas dans la pratique quotidienne des stagiaires
- Etirements, notions de récupération de l'effort physique
- Synthèse de la journée pour remobiliser les acquis en présence d'un responsable pédagogique et/ou moniteur d'atelier

Méthode pédagogique

- Exposé théorique avec explications, dessins, maquettes anatomiques
- Mise en pratique tout au long de la formation
- Fiches récapitulatives remises à chaque stagiaire
- Pédagogie présentielle interactive avec mise en situation

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formateur expérimenté auprès des travailleurs d'ESAT, praticien paramédical

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Prévention des risques du numérique

Liés à internet et aux réseaux sociaux

Personnes accompagnées en ESAT et en ESMS

3 jours, soit 21 heures de formation

Planning à définir avec l'établissement

Horaires à définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Être capable de compléter un questionnaire

Nous consulter

Présentation

Les travailleurs utilisent régulièrement les outils numériques et les réseaux sociaux pour communiquer, se divertir et partager des photos.
Cette formation permet de développer leurs aptitudes et leurs connaissances en matière de **prévention liées à l'environnement du numérique et de ses dangers.**

Les plus de la formation

- Pour une mise en pratique, les participants viennent en formation avec le téléphone portable qu'ils utilisent habituellement dans leur vie quotidienne.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances pratiques, théoriques et méthodologiques pour une utilisation plus sécurisée
- Comprendre l'évolution des pratiques numériques et leur utilisation
- Identifier les risques et les dangers du numérique
- Protéger ses données personnelles et sa personne avec une utilisation sécurisée et adaptée et lutter contre les actions malveillantes

Programme

Présentation des réseaux sociaux et de leurs usages
- Usages du quotidien : les bienfaits (construction potentielle de liens et de nouvelles relations sociales)

Fondamentaux pour une bonne utilisation des écrans et des réseaux sociaux
- Cadre de loi
- Préconisations : les comportements à adopter
- Posture relationnelle, individuelle et collective : adopter les bons comportements.

Risques et dangers d'internet
- Hyper connectivité et addiction
- Isolement et retrait dans les interactions sociales
- Arnaques et fraudes
- Contenus choquants et violents
- Risques d'harcèlement via les réseaux sociaux
- Embrigadement : secte, terrorisme et autres idéologies

Comment se protéger ? Les actions à mener pour se défendre

Mise en pratique avec le téléphone portable
- Apprendre à protéger l'accès à ses données personnelles, à gérer l'envoi d'informations de manière sécurisée
- Identifier et savoir comment agir contre des actions malveillantes

Méthode pédagogique

- Méthodes actives alternant apports théoriques et mises en pratique
- Travail en binôme, interaction entre les participants par des échanges d'expérience, jeux et témoignages
- Création d'un support avec les documents utiles à la bonne utilisation des réseaux

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Jérôme RONCHI
Formateur et chargé d'insertion professionnelle, expérimenté auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Se préserver de l'actualité anxiogène

- Personnes accompagnées en ESAT et en ESMS
- 2 séances de 3 heures soit un total de 6 heures
- Planning à définir avec l'établissement
- Horaires à définir
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 10 participants maximum
- Aucun pré-requis
- Nous consulter

Présentation

Depuis la crise COVID, l'actualité n'a eu de cesse de multiplier les rebondissements dramatiques, affectant psychologiquement les êtres humains du monde entier et plus particulièrement les plus vulnérables.
Avec cette formation, les apprenants découvrent **l'impact de l'information sur eux et plus particulièrement sur leurs émotions et leur perception du monde.** L'objectif principal est de leur apporter des outils concrets pour se défaire de l'influence négative de l'information anxiogène.

Les plus de la formation

Une approche basée sur plusieurs champs d'expertises : le handicap au travail, la psychologie, les sciences cognitives et les thérapies cognitivo-comportementales

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir l'impact de l'information sur soi : identifier les effets de la médiatisation, les mécanismes de l'information qui conduisent à la surexposition
- Prendre conscience des résonances psychiques et des émotions à l'œuvre
- Établir une stratégie concrète pour se protéger de l'information anxiogène

Programme

Séance 1 : comprendre les effets de l'information sur la pensée et le bien-être psychologique

Lors de cette séance alternant temps de réflexion en commun, psychoéducation et jeux, les participants découvrent les relations entre actualité, sur-information et impact émotionnel de l'information.

Objectifs de la séance :
- Identifier les effets de la médiatisation sur chacun et sur tous
- Repérer et déjouer les mécanismes de l'information qui accaparent notre attention et nos émotions
- Reconnaître les signaux de l'anxiété qui monte
- Repérer mes propres émotions face à l'actualité et apprendre à les exprimer

Séance 2 : mettre à distance l'information toxique

Cette séance est consacrée à l'élaboration d'une stratégie concrète : que faire pour me protéger de l'exposition à l'information toxique ?

Objectifs de la séance :
- Identifier ses propres comportements face à l'information
- S'entrainer à la posture active de l'Esprit Critique : vérifier la pertinence de l'information…
- Élaborer une stratégie d'information consciente grâce à des ressources proposées lors de la formation

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Exercices et jeux de rôles
- Temps d'échange

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formatrice et psychologue spécialisée en psychologie du travail et formée aux Thérapies Comportementales et Cognitives
Expérimentée auprés du public en situation de handicap

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Maîtriser le stress

Se détendre, s'apaiser, gagner en confiance

Personnes accompagnées en ESAT et en ESMS

15 heures de formation
+ 1 séance d'essai pour positionnement proposée en amont de la formation

11 séances de 1h30

Horaires à définir

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

8 participants maximum

Pas de pré-requis

Nous consulter

Présentation

Parfois, le stress nous empêche d'agir ou de nous sentir bien. L'excès de stress a des effets négatifs sur la santé. En particulier, il peut générer des pertes d'énergie (fatigue). Il peut aussi perturber la confiance en soi et en l'avenir.

Cette formation, par le bais d'exercices simples et reproductibles dans tous les contextes de la vie (travail, vie privée et vie sociale) permet d'apprendre à repérer le stress, se détendre et vise à renforcer la confiance en soi.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer et comprendre le stress
- Apprendre à se détendre
- Acquérir des techniques de respiration pour se calmer
- Développer la confiance en soi et en son environnement

Programme

- Repérer et comprendre le stress : pourquoi et comment est-on stressé
- Respirer pour se calmer : les différentes manières de respirer et ce que ça apporte
- Bien sentir son corps : apprendre à ressentir son corps, mieux se connaître, avoir confiance
- Détendre ses muscles et ses tensions
- Penser à des images qui font du bien
- Penser du bien de soi-même
- Connaître ses points forts et s'en servir
- Penser à l'avenir avec confiance

Méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative
- Apports théoriques adaptés
- Exercices de mise en pratique
- Echanges autours des effets des pratiques
- Techniques de sophrologie

Modalités d'évaluation

- Retours après les mises en pratique
- Retour collectif des expériences stagiaires entre les sessions
- Bilan collectif de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Virginie ARGOUD
Formatrice en intervention sociale, sophrologue et expérimentée auprès de travailleurs d'ESAT

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sensibilisation à l'hygiène et à l'image de soi

Personnes accompagnées en ESAT et en ESMS

Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux

6 heures de formation

10 participants maximum

Planning à définir avec l'établissement

Aucun prérequis

Horaires à définir

Nous consulter

Présentation

Une hygiène soignée et une présentation adaptée favorisent la confiance en soi et facilitent l'insertion sociale et professionnelle.

Cette formation vise à faire prendre conscience de la **nécessité de prendre soin de soi au quotidien, par plaisir et par devoir pour valoriser son image et respecter son entourage.**

Objectifs pédagogiques :

- Prendre conscience de l'importance de l'hygiène dans le cadre de la vie professionnelle et personnelle
- Acquérir les principes de base de l'hygiène
- Identifier l'impact de son apparence sur la manière dont les autres nous perçoivent
- Développer le plaisir à prendre soin de soi
- Mettre en place une routine quotidienne

Programme

Prendre soin de sa présentation

- Savoir valoriser son image (soins, maquillage, coiffure, rasage)
- Prendre conscience de l'image que l'on renvoie

L'hygiène de soi au quotidien

- Que signifie « Prendre soin de soi » ?
- La toilette corporelle, l'hygiène buccale, les mains, les cheveux (quand ? comment ? pourquoi ?)
- Importance de mon hygiène : dans ma vie sociale et professionnelle, pour moi-même et les autres
- Comment constituer une trousse d'hygiène ?

La tenue vestimentaire

- Adapter sa tenue vestimentaire aux circonstances (professionnel, familial, amical...)
- Hygiène et entretien des vêtements (lavage et repassage)

Méthode pédagogique

- Pédagogie active et participative.
- Apports théoriques adaptés
- Tour de table

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif en fin de formation
- Compte rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formateur expérimenté auprès de personnes en situation de handicap

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Sensibilisation à la sécurité dans les déplacements

Personnes accompagnées en ESAT et en ESMS

3h30 de formation

Planning à définir avec l'établissement

9h-12h30 ou 13h30-17h

Dans vos locaux

8 participants maximum

Aucun prérequis

Nous consulter

Présentation

La capacité à gérer seul et en sécurité ses déplacements est indispensable pour **accéder à l'autonomie et éviter les accidents.**

L'objectif de cette sensibilisation est d'amener les participants à identifier les règles à respecter et les risques encourus, quel que soit son moyen de déplacement, pour ne pas se mettre en danger.

Objectifs pédagogiques :

- Se déplacer en sécurité
 - en tant que piéton
 - en tant qu'utilisateur de trottinette ou vélo
- Connaître les fondamentaux du code de la route
- Acquérir des réflexes de comportement lors de ses déplacements
- Identifier les spécificités du code de la route et les règles propres aux trottinettes et vélos
- Identifier et utiliser les équipements de sécurité pour trottinette et vélo
- Savoir réagir en cas d'accident ou de situation imprévue

Programme

- Fondamentaux du code de la route (feux tricolores, passages protégés, panneaux signalétiques, règles de partage de la voie publique)
- Panneaux de signalisation principaux à connaître impérativement
- Règlementation / signalisations de base propre aux trottinettes et vélos
- Comportements à risque (utilisation du téléphone portable et casques musique, vitesse, inattention, mauvaise utilisation des trottinettes ou vélos)
- Exercices pratiques en situation réelle piétonne
- Equipements de protection obligatoires et conseillés
- Que faire en cas d'accident

Méthode pédagogique

- Travail de reconnaissance sur photos et vidéos
- Mises en situation réelle
- Méthode active et participative

Le plus

- Distribution de gilets ou bracelets réfléchissants

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Mises en situation
- Tour de table
- Questionnaire de satisfaction
- Compte-rendu de formation
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Formateur expérimenté auprès de personnes en situation de handicap

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Prévention des conduites à risques

- Travailleurs d'ESAT
- 7h de formation
- 1 jour ou 2 demi-journées
- 9h-12h puis 13h-17
- Au centre de formation ALGED Compétences ou dans vos locaux
- 10 participants maximum
- Aucun prérequis
- Nous consulter

Présentation

Prévenir les conduites à risques et les addictions est devenu, depuis la crise sanitaire de 2021 marquée par le Covid, un thème majeur. Aussi, cette formation a un objectif triple :

- Permettre aux travailleurs d'ESAT de découvrir les différents types de conduites à risques
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en lien avec les conduites à risques
- Découvrir et apprendre à repérer les différents outils de prévention et les dispositifs existants dans ce domaine

Objectifs pédagogiques :

- Transmettre des connaissances sur les conduites à risques et les addictions
- Réaliser une éducation thérapeutique sur le sujet
- Proposer des outils théoriques et pratiques de prévention

Programme

- Définition et différences entre « Conduites à risques » et « Addictions »

Différents types de conduites à risques

- Avec substances, avec comportements : jouer à des jeux vidéo, passer du temps sur les écrans, manger de la nourriture de manière excessive
- A quel moment une conduite à Risque se transforme-t-elle en addiction ?
- Le rôle des émotions : stress et anxiété

Comment exprimer un refus ?

- Comment s'affirmer face à la pression du groupe d'appartenance ?
- Mises en situation et jeux de rôle : une personne insiste pour que je m'engage dans un comportement à risque comme boire, fumer, jouer, acheter...

Les signes qui doivent nous alerter et les possibles risques

- Risques en termes de santé physique et mentale
- Risques dans la vie personnelle et professionnelle

Les outils de prévention

- Les rôles respectifs du psychiatre et du psychologue
- Quels autres professionnels peuvent être contactés ?

Méthode pédagogique

- Présentations via Powerpoint, support vidéo
- Mises en situation, jeux de rôle
- Quiz

Modalités d'évaluation

- Quiz de début et de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Bilan collectif
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Altea RELI

Psychologue clinicienne, spécialisée en TCC et Addictologie, expérimentée auprès d'un public en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

COMPÉTENCES MÉTIERS

Utilisation du transpalette en sécurité

Travailleurs d'ESAT

9h de formation

1 jour complet
et 1 demi-journées

À définir

Dans vos locaux

6 participants maximum

Être déclaré apte au travail dans un environnement logistique.

Nous consulter

Présentation

Le travail en ESAT ou en EA nécessite quelques fois le déplacement de charges lourdes. Les appareils de manutention simplifient et accélère le travail. Mais leur manœuvre nécessite une certaine aptitude que les utilisateurs doivent maîtriser.

L'objectif de cette formation est de conduire les transpalettes en toute sécurité.

Objectifs pédagogiques :

- Acquisition des notions théoriques liées à la conduite du transpalette
- Conduire le transpalette de manière efficace et sécurisée
- Déplacer et positionner les palettes de manière efficace et sécurisée

Programme

- Quelques définitions et un peu d'histoire
- Le matériel : Les différents types de transpalette
- Conditions d'utilisation : Les EPI, la sécurité, état du matériel, les vérifications préalables, instructions sur site, états des surfaces, passages délicats
- La charge à manutentionner : poids, dimensions, identification, palettisation, maintien
- Lieux de stockage : localisation et emplacement
- Zone de prélèvement des charges : atelier, poste de travail, véhicule
- Autres notions : centre de gravité, devers, ergonomie, trajectoires
- Mise en pratique : utilisation du matériel sur site

Matétiel nécessaire pour la formation :

- Transpalettes disponibles en état et contrôlés
- Accès aux zones concernées
- EPI pour les opérateurs et le formateur
- Charges à manutentionner

Méthodes pédagogiques

- Méthode active et participative
- Mises en pratique alternées avec théorie
- Supports pédagogiques adaptés (vidéo...)

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Observation des mises en pratique
- Compte rendu de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Jean-Paul PETIT
Éducateur technique spécialisé et moniteur d'atelier expérimenté auprès d'un public de travailleurs en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

ALGED Compétences
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

COMPÉTENCES MÉTIERS

Utilisation du gerbeur en sécurité

- Travailleurs d'ESAT
- 15h de formation
- 1 jour complet et 3 demi-journées
- À définir
- Dans vos locaux
- 6 participants maximum
- Être déclaré apte au travail dans un environnement logistique
- Nous consulter

Présentation

Le travail en ESAT ou en EA nécessite quelques fois le déplacement de charges lourdes. Les appareils de manutention simplifient et accélèrent le travail. Mais leur manœuvre nécessite une certaine aptitude que les utilisateurs doivent maîtriser.
L'objectif de cette formation est de conduire les gerbeurs en toute sécurité.

Objectifs pédagogiques :

- Acquisition des notions théoriques liées à la conduite du gerbeur
- Conduire le gerbeur de manière efficace et sécurisée
- Gerber les charges de manière efficace et sécurisé

Programme

- Quelques définitions et un peu d'histoire
- Le matériel : les différents types de gerbeurs
- Conditions d'utilisation : Les EPI, la sécurité, les vérifications préalables, instructions sur site, états des surfaces, passages délicats
- La charge à manutentionner : poids, dimensions, identification, palettisation, maintien
- Lieux de stockage : les racks et leurs capacités, localisation, affichages
- Zone de prélèvement des charges : atelier, poste de travail, véhicule
- Autres notions : centre de gravité, devers, ergonomie, trajectoires
- Mise en pratique : utilisation du matériel sur site, gerbage à différentes hauteurs

Matériel nécessaire

- Gerbeurs disponibles en état et contrôlés
- EPI pour les opérateurs et le formateur, quilles fluos
- Charges à manutentionner

Méthode pédagogique

- Méthode active et participative
- Mises en pratique alternées avec théorie
- Supports pédagogiques adaptés (vidéo...)

Modalités d'évaluation

- Quiz début et fin de formation
- Observation des mises en pratique
- Compte rendu de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de réalisation

Intervenant(s)

Jean-Paul PETIT
Éducateur technique spécialisé et moniteur d'atelier expérimenté auprès d'un public de travailleurs en situation de handicap.

Contact
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

Règlement intérieur d'ALGED Compétences

Article 1 : personnel assujetti
Le présent règlement s'applique à tous les participants de formation. Chaque participant s'engage à le respecter lorsqu'il suit une formation dispensée par ALGED Compétences.

Article 2 : conditions générales
Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Article 3 : hygiène et sécurité
La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

Article 4 : maintien en bon état du matériel
Chaque participant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié.
Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Article 5 : consignes d'incendie
L'emplacement des extincteurs est identifié par affichage. En cas d'alerte incendie, arrêter le travail en cours et suivre les instructions dans le calme.

Article 6 : accident
Tout accident ou incident survenu en cours de formation doit être immédiatement déclaré au formateur par le participant accidenté ou les personnes témoins de l'accident.

Article 7 : boissons alcoolisées et drogues
Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 8 : pratiques religieuses
Les principes de laïcité et de neutralité s'appliquent dans l'exercice de l'ensemble des activités développées.

Article 9 : interdiction de fumer
Il est interdit de fumer dans les lieux fermés qui accueillent du public. Des espaces extérieurs sont à disposition.

Article 10 : responsabilité en cas de vol ou d'endommagement de biens personnels
ALGED Compétences décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels déposés par les participants dans son enceinte.

Article 11 : horaires - absences et retards
Les participants sont tenus de respecter les horaires de formation. En cas d'absence ou de retard, les participants doivent avertir ALGED Compétences en contactant le numéro indiqué sur la convocation de formation.

Article 12 : comportement
Chaque participant doit veiller à son comportement : respect des autres participants et respect de l'équipe encadrante.

Article 13 : mesures disciplinaires
Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister en un avertissement, un rappel à l'ordre ou une exclusion définitive de la formation. Toute sanction donnera lieu à une information à l'employeur.

Article 14 : publicité du règlement
La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet.



Vos contacts

Pour un conseil, une formation et pour toute information,
contactez nous au 04 78 47 18 03

Nous remercions chaleureusement Jean-Baptiste LAISSARD, photographe et tous les formateurs ALGED Compétences de leur implication et de leur engagement à nos côtés.

Crédits photos : ©JB LAISSARD et ALGED

ALGED Compétences

FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE



83 rue Gorge de Loup
69009 LYON
04 78 47 18 03
alged.competences@alged.com

www.alged.com/alged-competences



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

SIRET : 77564323200017

28 septembre 2026